

BREILLY, C'EST VOUS

QUELQUES DATES

Samedi 4 juillet à 15h

Goûter des aînés à la salle des fêtes.

Jeudi 16 juillet à 19h

Marche de nuit organisée par la commune de SAINT-SAUVEUR.

II & 28/07, II & 25/08

Prochains ramassages du tri sélectif.

ALSH Juillet 2015

Tous nos remerciements aux associations du **C.A.B** et des **Amis de l'Accueil de Loisirs** : la première offrant le camping, la seconde la journée baptême de l'air.

Vendredi 31 juillet

Spectacle de fin de centre en début de soirée.

FÊTE LOCALE

Samedi 05 septembre

- Messe en l'Eglise Saint-Sulpice à 18h30.

- Spectacle de twirling bâton à la salle des fêtes à 20h.

Dimanche 06/09

Réderie organisée par le FCBREILLY. Emplacement gratuit. Réservations auprès d'Angélique MARCHAND 06.41.66.50.00 et de Philippe PECQUET 06.84.90.59.03

Manèges sur la place, animation country, harmonie de ST-SAUVEUR

La Vie du Village

Suite aux plaintes concernant les « feux de jardin », nous avons jugé nécessaire de rappeler la réglementation exacte donnée par la préfecture : **le brûlage des déchets verts** (tonte, coupes d'arbustes, etc...) **est interdit** par le règlement sanitaire départementale de la Somme (RSD).

Chacun doit réfléchir à **une gestion domestique** de ses déchets verts (compostage, paillage) ou **utiliser les moyens** mis à sa disposition :

- dépôt des branchages dans le marais (les clés de la barrière sont prises en Mairie) ;

- recours à la nouvelle déchetterie ou éventuellement à des sociétés de ramassage des déchets.

À chacun d'avoir **une attitude citoyenne** et de faire l'effort nécessaire pour vivre en **bonne harmonie** et le plus **sainement** possible.

Sécurité routière : le code de la route est **identique pour tous** : voitures, quads, motos, scooters, vélos... Et la route n'est pas un terrain de jeux pour les enfants. **Un accident est si vite arrivé !**

14 juillet Fête Nationale

11h : cérémonie au monument aux morts suivie du pot de l'amitié.

Le C.A.B. organise un repas « **cochon grillé** » dans le marais à midi : n'oubliez pas de réserver car **les places sont limitées**. Ensuite concours de pétanque, tennis de table, structure gonflable, jeux de sociétés (à apporter)

Une fois de plus, le tas de branchages du marais a brûlé avant l'heure. **Les pompiers ont dû intervenir**. Les coupables réalisent-ils qu'ils risquent **amende** et **peine de prison** ?

Tout témoin pouvant faire avancer l'enquête est attendu en Mairie.

Un arbre était tombé près des étangs, les employés communaux sont intervenus et l'arbre a été débité avec l'aide de Monsieur André DUMON qui a récupéré le bois. En remerciement, **il a fait un don** au C.C.A.S.

Proverbe du mois :

**A Sant Alphonse,
Chés jours i s'einfoncent.**

BONNES VACANCES !!